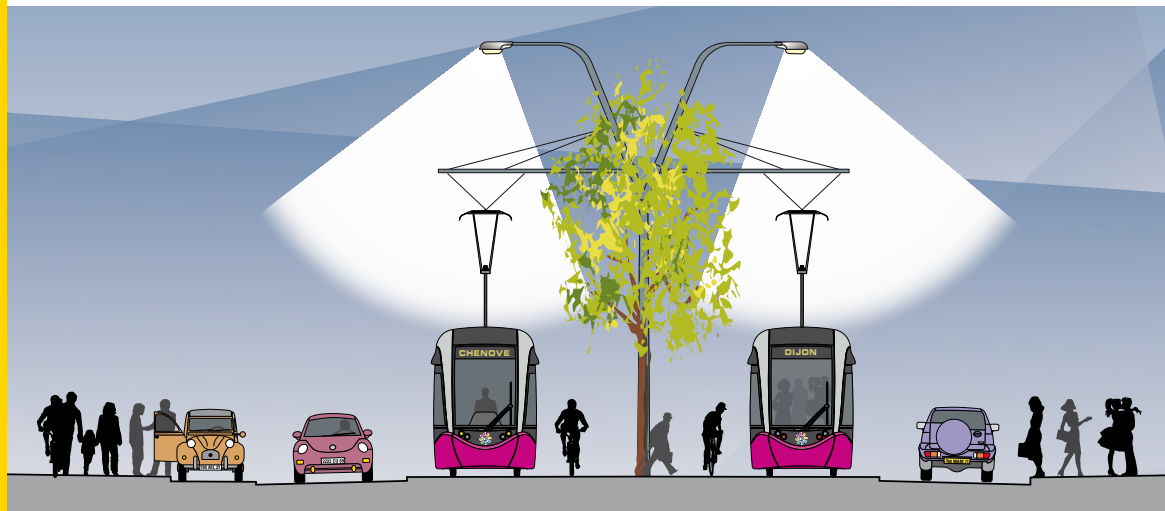




Automne 2012 : le tram sur les rails



Principe de circulation sur l'avenue Jean Jaurès à l'automne 2012



Hypothèse d'aménagement de l'avenue Jean Jaurès présentée en juin 2008 en phase de concertation préalable © A. Peter



Pour tout savoir sur le tram

La maison du tram



Venez découvrir votre futur tramway et voyager sur le réseau en 3D dans un cadre ludique et pédagogique, avec un espace spécialement conçu pour les enfants!

Pavillon Darcy, place Darcy à Dijon
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 12h à 19h

www.lettram-dijon.fr



Consultez toute l'actualité des travaux, téléchargez les semainiers du chantier, inscrivez-vous pour recevoir les infos travaux par mail ou sms... Et découvrez bientôt de nouvelles applications en 3D!

Pour mieux vivre les travaux

Les médiateurs terrain

Ils circulent dans votre quartier pendant les travaux, répondent à toutes vos questions et s'efforcent d'apporter des solutions en cas de problème lié au chantier (déménagement, accès piétons...). Vous pouvez les contacter en appelant le

N° Vert 0 800 13 2013

Vous êtes commerçant

L'accès à votre établissement sera maintenu pendant les travaux. Si, malgré tout, vous êtes gêné dans votre activité, un médiateur missionné par la Ville de Dijon est là pour vous répondre et, autant que faire se peut, trouver des solutions adaptées.

Médiateur secteur SUD :
Edouard BERTHIER - 06 76 47 33 48



CHAQUE JOUR, SUIVEZ EN DIRECT L'INFO TRAFIC ET CIRCULATION SUR 98.3 ET 103.7

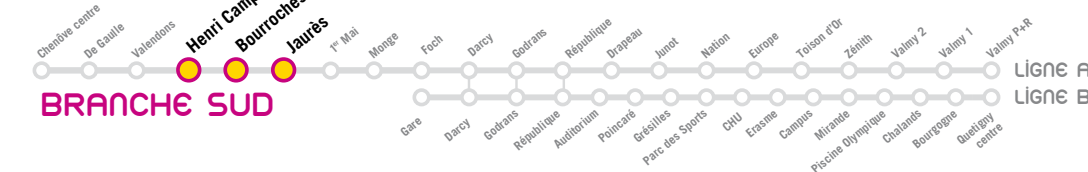
Un flash info toutes les demi-heures de 6h à 9h, et en journée en cas de perturbations plus importantes.

info travaux

LA LETTRE D'INFORMATION DES TRAVAUX DU tram



OCTOBRE 2010



secteur Jaurès

Travaux de plateforme : c'est parti !

► Début octobre vient de s'engager dans votre quartier la construction de la plateforme du tramway. Ce chantier, plus lisible mais plus contraignant que les travaux de déviations des réseaux, sera conduit de sorte à être le plus rapide possible – environ 18 mois – afin de minimiser la durée des gênes occasionnées. La mise en service des deux lignes de tramway interviendra donc dès l'automne 2012, avec six mois d'avance sur le calendrier d'origine.

infot

Le tram à votre rencontre

Ce dépliant retrace les principales informations qui ont été délivrées aux habitants et commerçants lors des réunions de secteur qui se sont tenues fin septembre dans votre quartier.

A chaque nouvelle phase de travaux, des réunions seront organisées, pour vous informer de l'évolution du chantier et répondre à vos questions. Par ailleurs, au fil de l'évolution du chantier, des réunions d'îlot pourront être programmées en cas de besoin.



N° Vert 0 800 13 2013

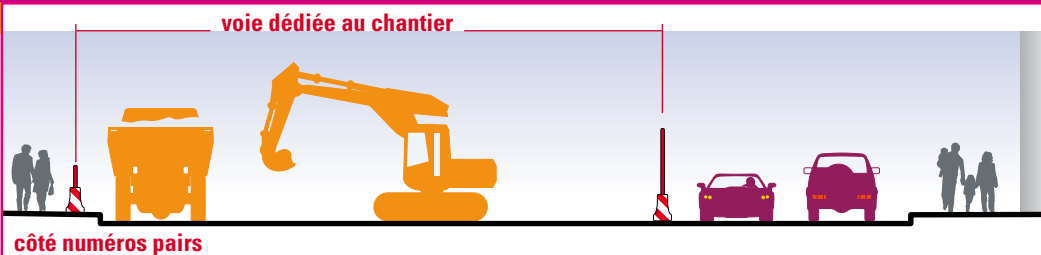
www.lettram-dijon.fr



Les grands principes du chantier

Les travaux qui démarrent consistent à réaliser la plateforme sur laquelle circulera le tram et à créer les futures chaussées, aires de stationnement, pistes cyclables... Le plan ci-dessous vous présente l'emprise des travaux et les grandes lignes de l'organisation de la circulation automobile pendant la phase 1, qui devrait durer environ 3 mois*.

Principe d'organisation du chantier pendant la phase 1



Au terme de la première phase, le basculement va s'opérer et les travaux se dérouleront de l'autre côté de la chaussée. Des réunions seront organisées pour vous présenter le déroulement de cette seconde phase de chantier au plus tard début janvier 2011.



- Emprise du chantier
- Circulation automobile modifiée
- Accès garages privés riverains et livraisons commerces
- Traversées et cheminements piétons
- Arrêts de bus déplacés
- Points de rassemblement déchets ménagers



L'organisation du chantier et son incidence sur votre quotidien

Tous les accès aux commerces, aux habitations et aux garages situés du côté pair (côté zone de chantier) de l'avenue Jean Jaurès restent maintenus.

- La zone de chantier (matérialisée en hachuré jaune sur le plan) est clairement délimitée par des barrières pleines de couleur cassis qui resteront en place pour une durée d'environ 3 mois.
- Un cheminement piéton sécurisé est aménagé tout au long de la zone de chantier. Sont aussi créés, aussi souvent que possible, des passages protégés vous permettant de traverser la chaussée en toute sécurité.

- En journée, les accès aux garages privés s'effectuent par la zone de chantier uniquement dans le sens **Dijon-Chenôve** et sous le contrôle du chef de chantier. En dehors des périodes d'activités du chantier, ils sont accessibles en permanence.
- Afin de ne pas perturber le travail des équipes, les livreurs des commerçants sont invités si possible à effectuer leurs livraisons avant 10h.
- En cas de contrainte particulière (déménagement, livraison exceptionnelle,...), sollicitez le médiateur de votre secteur afin de trouver avec lui une solution adaptée en accord avec le chef de chantier.



BUS Les arrêts de bus sur la zone de chantier sont maintenus

Pour maintenir la desserte des arrêts de bus, des arrêts provisoires sont aménagés en bordure de la zone de travaux à l'aide d'encoches créées dans le barrièrage du chantier. Des traversées piétonnes sont créées pour permettre l'accès à ces aires de desserte provisoire de part et d'autre de l'avenue.

Les rues perpendiculaires à la zone de chantier sont mises en impasse.

Pendant cette première phase de travaux, les rues Charles Poisot, de la Corvée, du Clos Vougeot et des Billetottes ne sont accessibles en voiture que par la rue de Chenôve. Leur mise en impasse entraîne de fait leur mise à double sens : soyez vigilant, particulièrement au croisement avec la rue de Chenôve. Les riverains pourront continuer de stationner, hors zone de chantier, sur les portions de voie publique autorisées.

La gestion de la collecte des ordures ménagères s'adapte, avec votre contribution

Les jours de collecte restent inchangés mais l'organisation de cette dernière, du côté en travaux (côté pair), doit être adaptée aux contraintes du chantier :

Vous résidez dans une zone de chantier :

- Des bacs de grande capacité (bacs gris, mais aussi bacs jaunes pour continuer le tri) sont aménagés en bordure de la zone de travaux à l'aide d'encoches créées dans le barrièrage du chantier, en fonction des besoins identifiés par le service de ramassage des ordures ménagères.
- La présence de ces grands bacs, qui resteront en place en permanence vous permettra d'éviter des traversées laborieuses de la zone de chantier avec votre bac. Nous vous demandons donc d'apporter vos **déchets en sacs** jusqu'à ces points de regroupement, plus facilement accessibles pour les camions bennes du Grand Dijon. Vous pourrez déposer vos sacs le jour de votre choix. En conséquence, nous vous remercions de ne plus utiliser vos bacs habituels, encore moins de les sortir sur le trottoir devant votre domicile afin de ne pas gêner le cheminement piéton déjà réduit par les travaux.

Vous êtes riverains des rues mises en impasse :

- La collecte est assurée sans changement majeur : le ramassage de vos bacs en porte à porte continue d'être assuré.
- Les riverains situés dans l'emprise des travaux mais à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et d'une voie mise en impasse sont autorisés à sortir (et rentrer) leurs propres bacs dans les conditions habituelles, à condition de faire quelques mètres supplémentaires pour les déposer hors de la zone de chantier.

En cas de difficulté, nous vous invitons à prendre contact avec le gestionnaire du service de collecte au numéro vert 0 800 12 12 11. Une solution personnalisée, après déplacement sur site, sera, dans les plus brefs délais, mise à l'étude.

* Les informations et dates contenues dans ce document sont données à titre indicatif et susceptibles de modifications. Pour connaître l'actualité du chantier au jour le jour connectez-vous sur www.letram-dijon.fr